



Problème de garantie constructeur samsung

Par **txupi**, le **01/04/2011** à **15:09**

Bonjour à tous,rrnrJ'ai acheté un téléviseur Samsung en septembre 2009 et depuis le mois de septembre 2010, je me heurte à la même panne.rrnrAyant une garantie constructeur, j'ai contacté Samsung qui a fait intervenir un réparateur, de la société Soum Frères. rnCette première réparation a tenue à peine quelques semaines.rnJ'ai donc recontacté Samsung, ils m'ont encore envoyé le même réparateur.rnDeuxième réparation sans succès...rnJe les ai rappelé et cette fois le réparateur a pris mon téléviseur à l'atelier presque 5 semaines.rnJe l'ai récupéré mi décembre, et depuis il est retombé en panne toujours sur la même panne.rnJ'en ai eu assez et j'ai donc rappelé Samsung qui m'a à nouveau envoyé le réparateur et qui m'a dit d'envoyer un courrier au service clients.rnMon téléviseur a été réparé fin février et est de nouveau en panne.rnLe service consommateur m'a répondu par courrier de me rapprocher de la société Soum Frères car leur réparation est garantie 3 mois.rnCependant je n'en vois pas l'intérêt car après 4 réparations ça ne fonctionne pas mieux.rrnrDe plus, je ne veux pas avoir à faire avec cette société puisque j'ai acheté mon téléviseur chez Samsung donc il est logique que ce soit eux qui s'en occupent. Il est encore garanti jusqu'en septembre 2011.rn rnPourriez vous me conseiller?rnEn vous remerciant par avance.